

COLLOQUE **PAYSAGES DE L'APRÈS-PÉTROLE**

Solutions paysagères pour territoires en transition

-
20 Novembre 2014 à Paris

DISCOURS D'OUVERTURE DU COLLOQUE

Les actes du colloque seront publiés courant mars 2015. Pour patienter jusqu'à cette parution, nous vous proposons de retrouver ci-dessous les quatre discours inauguraux qui ont ouvert le colloque du 20 novembre 2014. Ces discours ont été prononcés par MM. **Jean-Paul Chanteguet**, député de l'Indre, président de la Commission du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire de l'Assemblée Nationale, **Patrice Parisé**, vice-président du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable au Ministère de l'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie, **Bertrand Hervieu**, vice-président du Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux et Mme **Odile Marcel**, représentant le Collectif « Paysages de l'après-pétrole ».

JEAN-PAUL CHANTEGUET, DÉPUTÉ DE L'INDRE, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Mesdames, Messieurs, chers Amis, l'année 2014 qui s'achève dans quelques semaines est - comme vous le savez - en passe de battre le record de l'année la plus chaude observée depuis la fin du 19^{ème} siècle. Les émissions de gaz à effet de serre qui ont persisté l'an dernier ont entraîné une concentration record de CO₂ dans l'atmosphère, induisant un réchauffement qui va affecter la sécurité alimentaire, provoquer des crises sanitaires, accroître les inégalités et multiplier les déplacements de populations.

Ces constats sont partagés par toute la planète. Ils émanent du GIEC, le groupe intergouvernemental d'experts en matière de climat, mais aussi de l'Organisation météorologique mondiale ou encore de l'Organisation mondiale de la Santé. Cette crise, dont certaines parties du monde commencent à être atteintes de manière existentielle, n'est pas une crise de plus mais bien la crise à laquelle nous allons devoir faire face, si nous souhaitons éviter de plonger la population de la planète dans une série de catastrophes.

Dans ce sombre panorama, la bonne nouvelle est que nous avons les moyens de sortir de la société du carbone en diversifiant nos ressources énergétiques, en changeant nos façons de produire et de consommer, en organisant différemment nos habitats, en inventant de nouveaux modes de transport et de travail, en investissant autrement l'espace avec, au centre de toutes ces démarches, les idées de sobriété, de lutte contre le gaspillage et de recyclage.

La tâche est néanmoins considérable et peut inquiéter, à l'aune d'une progression démographique mondiale, qui se compte en milliards d'êtres humains supplémentaires d'ici la fin de notre siècle. Elle est pourtant à notre portée, tant nous avons à notre disposition de connaissances, d'expériences et de ressources en matière de recherche, qui doivent demain être agrégées sur un mode coopératif.

Il y va bien sûr de notre survie mais aussi de la poursuite d'un modèle politique auquel nous sommes attachés, celui d'une république dont la devise doit être adaptée aux temps actuels. La liberté à défendre est de plus en plus celle de pouvoir accéder aux biens communs que sont l'eau pure, l'air non pollué, le sol vivant, les paysages préservés. L'égalité à rétablir est celle entre ceux qui s'exonèrent de tout effort pour respecter l'environnement et ceux qui souffrent le plus de ses dégradations. La fraternité à restaurer est celle qui doit unir demain nos concitoyens dans l'extraordinaire aventure que pourrait représenter cette juste quête d'un nouveau modèle de développement.

Sur ces chemins de la transition que nous devons emprunter avec détermination, nous avons besoin de nous inspirer d'exemples que la société a déjà su mettre en application. A présent, il nous faut partir en reconnaissance de toutes les tentatives réussies de résilience en nous appuyant sur ce que l'on connaît, pour mieux nous aventurer sur des routes inconnues. Il nous faut combattre l'inertie grâce à l'action des minorités agissantes et entrer en résistance contre tous ceux qui s'obstinent à tirer pour eux les derniers profits du système actuel au détriment du plus grand nombre.

J'en viens à ce qui vous réunit aujourd'hui dans cette salle Victor Hugo et va alimenter vos travaux. Les professionnels de l'aménagement rassemblés en un Collectif sont ici pour témoigner du fait que, d'ores et déjà et sur de nombreux territoires, la société a pris les devants. Il existe dans les régions en France des expériences témoignant de la mise en place, depuis quelques années, de nouvelles dynamiques de projet. Ici et là, des territoires ont engagé de nouveaux modes de fonctionnement riches d'une nouvelle efficacité économique, environnementale et sociétale.

Ces professionnels rassemblés dans le Collectif « Paysage de l'après-pétrole » nous invitent à explorer un panel d'expériences. Quelles sont les orientations indispensables pour engager dès maintenant les recompositions dont nous avons besoin ? Quelles méthodologies de projet pour avancer dans le bon sens ? Les intervenants de cette journée de réflexion nous proposent aujourd'hui une démonstration de méthode. Les savoir-faire, les bonnes pratiques qui vont nous être présentés anticipent sur un art de faire qui pourrait être promu et généralisé, nous permettant d'entrer dans un fonctionnement sociétal nouveau. Il s'agit de retrouver une cohésion, une articulation et une vision d'ensemble dans notre conception des aménagements qui nous permettent d'exploiter les ressources énergétiques, d'habiter, de nous déplacer ou de produire des aliments. Il s'agit aussi de savoir agir de façon concertée et intégrative, en cessant de sectoriser et de dissocier afin qu'une nouvelle rigueur, une nouvelle précision viennent ajuster notre développement avec les ressources disponibles.

Donnant une évidence spatiale et de belles formes à notre établissement sur terre, les nouveaux paysages permettront à nos sociétés de s'engager avec confiance dans les nouveaux équilibres. En prenant la qualité de l'espace comme fil directeur, le Collectif « Paysages de l'après-pétrole » nous propose de donner une nouvelle force à la notion de bien commun dans nos sociétés.

Mesdames et Messieurs, je souhaite un plein succès à vos travaux et j'espère qu'ils concourront à démontrer que ce nouveau monde dont nous rêvons est bien à notre portée.

PATRICE PARISÉ, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE.

Monsieur le Président, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, chers collègues, c'est avec plaisir que j'interviens ce matin dans ces locaux de l'Assemblée nationale qui nous accueillent à l'invitation du Collectif « Paysages de l'après-pétrole » - que je remercie et félicite pour son initiative.

Notre territoire s'est transformé de façon spectaculaire ces dernières décennies sous l'influence des évolutions économiques et sociales, des changements dans nos façons de vivre, de nous loger et de nous déplacer. Mais, à côté des paysages exceptionnels, souvent protégés, qui contribuent au prestige de notre pays et attirent de nombreux visiteurs du monde entier, combien de nos paysages du quotidien ont-ils été entraînés vers la banalisation, voire la dégradation, parce que les décideurs et les acteurs économiques n'ont pas coutume de réfléchir à cette échelle en donnant au paysage l'importance, la place ou l'attention qui devrait lui être conférée. Au-delà du patrimoine qu'ils représentent, de son poids économique majeur pour notre pays, au-delà de sa dimension esthétique à laquelle on a trop souvent tendance à le réduire au point de le faire considérer comme un luxe ou une coquetterie, le paysage est porteur en effet d'une valeur sociale qui doit être mise à sa juste place. L'organisation de nos paysages est le sceau, la signature de notre société. Pour les citoyens, le paysage est un facteur d'identité, de bien-être, de lien social et même de santé.

Réagir devient donc impératif.

Le ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie est particulièrement concerné puisqu'il est chargé de l'animation de la politique nationale du paysage, et en raison, plus spécifiquement, de ses compétences dans les domaines des transports et de l'énergie qui sont, avec le logement et l'agriculture, les puissants vecteurs de la transformation des paysages. Mme Ségolène Royal, qui a porté la Loi Paysage en 1993, lorsqu'elle était ministre de l'environnement, et qui nous adressera un message en fin de journée, en est particulièrement consciente. Elle vient de présenter en Conseil des ministres le 25 septembre dernier, un « Plan d'action pour la reconquête des paysages et la place de la nature en ville » dans lequel figurent par exemple la généralisation des plans de paysages, la reconnaissance pleine et entière du métier de paysagiste ou le lancement du Printemps des paysages et des jardins. Ces mesures ont notamment été inspirées par les conclusions d'un rapport rédigé cette année par le Conseil général de l'environnement et du développement durable, que j'ai l'honneur de diriger.

La manifestation d'aujourd'hui est résolument ciblée sur la construction des paysages de demain qui vont redessiner ceux de l'énergie bon marché et des ressources que l'on pensait inépuisables. Nous sommes en effet engagés dans une mutation profonde. A présent, nous allons devoir économiser les ressources de toute nature et modifier nos modes de vie de façon radicale. De nouveaux paysages vont nécessairement émerger. Il est important qu'ils ne soient pas subis mais au contraire choisis. Je voudrais pour cela évoquer trois pistes d'évolution souhaitable :

- la première est celle de la prise en compte du paysage, très en amont dans la conception même des schémas de planification et des projets. Cette prise en compte du paysage devrait être un véritable outil d'aménagement global du territoire par opposition aux approches sectorielles juxtaposées traitant de façon cloisonnée des transports, du logement, de l'agriculture, de l'eau ou encore des espaces naturels ;

- une deuxième piste est l'invention de configurations de l'espace qui sachent utiliser les spécificités fines des territoires. Alors que les techniques et l'énergie permettent aujourd'hui de tout faire partout, il est indispensable de savoir utiliser les ressources du territoire, à leurs différentes échelles, et selon leurs singularités : l'économie du paysage y gagnera beaucoup ;
- enfin, comme nous y invite la Convention européenne du paysage depuis 2000, il convient de redonner leur juste place aux perceptions du paysage et d'associer très en amont les populations locales aux réflexions et aux choix en matière des paysages, qui sont leur cadre de vie familial.

Faire évoluer la culture du paysage nécessite une mobilisation très large dans notre pays. Celle de l'État doit être inter-ministérielle puisqu'écologie et développement durable, urbanisme, agriculture, forêt, culture et éducation sont concernés. A cet égard, je suis heureux de partager la tribune, ce matin, avec mon collègue Bertrand Hervieu, mon homologue au ministère de l'Agriculture. Les paysages ruraux sont, pour une très grande part, l'assise et la matière même de l'image de notre pays. Ils font l'objet d'un profond attachement de la part de nos concitoyens. L'adhésion et l'engagement des collectivités territoriales seront donc essentiels pour continuer à donner sa place au paysage car ce sont ces collectivités, dans le cadre d'un État progressivement décentralisé, qui disposent du rôle le plus opérationnel pour organiser l'utilisation de l'espace et l'aménager.

Enfin, si une évolution de la formation et de la culture des professionnels de l'aménagement est nécessaire, la bonne harmonie entre les responsables publics et les sollicitations et stimulations venues de la société civile sera également déterminante. A cet égard, je salue l'initiative et la motivation du Collectif « Paysages de l'après-pétrole » qui organise ce colloque après avoir publié ses premières réflexions dans un ouvrage publié sous le même titre en 2013.

Il y a plusieurs années, le Collectif des États Généraux du paysage avait mené une action remarquable, et il est très encourageant que cette dynamique citoyenne d'envergure en faveur des paysages soit relancée. Le nombre des participants à ce colloque témoigne que l'intérêt pour le paysage ne faiblit pas.

Je vous remercie de votre attention.

BERTRAND HERVIEU, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DES ESPACES RURAUX.

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les responsables de ce Collectif, Mesdames, Messieurs les élus, chers amis, je vous remercie tout d'abord de m'avoir invité en tant que vice-président du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux, - c'est là l'intitulé entier du sigle CGAAER, instance qui rassemble les corps d'inspection au ministère de l'Agriculture.

Pour le ministère de l'agriculture et plus largement pour les mondes agricoles, passer du paysage pensé comme un héritage ou comme une résultante, au paysage pensé comme un projet, voire comme une conquête, est un retournement qui ne va pas de soi. Il faut en avoir conscience. Comme le savent bien les acteurs de terrain, dans le monde agricole, le paysage est d'abord pensé comme la résultante d'une production ou de productions, et non pas comme une production propre, faisant l'objet d'un projet.

Reconnaître le paysage comme une catégorie fondatrice pour un projet de développement, en faire une construction et un objectif, a suscité à la fin du 20^e siècle de très nombreux débats et surtout de très grandes réticences. Pourquoi cela ? Parce que, sans que la chose soit clairement évoquée, ainsi que cela a été fait ce matin, parler de paysage c'est reconnaître que le sol, le foncier, la terre sont au fondement du cadre de vie ; et de là surgit une éventuelle affirmation d'un caractère public de cet espace. Cette publicisation de l'espace agricole de production fait craindre à ses détenteurs actuels et à ses acteurs, des contraintes nouvelles. En outre, cette publicisation, voire cette patrimonialisation publique de l'espace et du territoire, apparaissent au moment même où la propriété foncière est touchée par des processus d'abstraction et de dépatrimonialisation voire de financiarisation. Je m'explique : 60 % du foncier agricole est détenu aujourd'hui par des formes sociétaires, des formes sociétaires encore largement familiales, certes. Néanmoins, il est certain que le fait d'être propriétaire foncier de parts de sociétés, et non d'une parcelle identifiée avec un numéro de cadastre et avec un nom, change la nature profonde du rapport que l'on entretient avec ce foncier, et transforme le regard que l'on porte sur lui.

Parallèlement à ce processus d'abstraction, le processus d'instrumentalisation accéléré de ce que l'on tend à considérer comme un simple support de production entre en contradiction frontale avec cette logique de publicisation et de patrimonialisation dans lequel la société a tendance aujourd'hui à engager ces espaces.

Nous avons donc deux logiques contraires qui se croisent à propos des mêmes biens : une logique de publicisation des espaces productifs de l'agriculture, et une logique d'abstraction et d'instrumentalisation portant sur ces mêmes espaces : autrement dit une logique de patrimonialisation publique face à une logique de dépatrimonialisation privée.

Les politiques publiques ne sont pas restées inertes face à ces tensions et à ces paradoxes. Je soulignerai ici le rôle très important joué par le « deuxième pilier » de la PAC, et par les programmes Leader, en faveur de ces tentatives de reconquête de la dimension paysagère en agriculture. Ces instruments ont été fortement mobilisés autour de ces questions. Je veux évidemment aussi souligner les avancées votées dans la loi du 13 octobre dernier, la « Loi d'avenir pour l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt » portée par le ministre Stéphane Le Foll.

Nous le savons bien, il ne suffit pas des seules politiques publiques pour avancer en ces matières et, plus précisément, pour reconstruire nos paysages. Il faut aussi et d'abord beaucoup d'échanges, beaucoup de conviction, de concertations et de ralliements. C'est mon rôle ici de le rappeler ce matin : s'agissant des paysages ruraux mais aussi des paysages urbains, nous savons que nous ne parviendrons pas à recomposer nos paysages sans rallier les mondes agricoles eux-mêmes à ce grand projet et à cette nouvelle entrée. Merci.

ODILE MARCEL, COLLECTIF PAYSAGES DE L'APRÈS-PÉTROLE.

Nous ouvrons notre grande journée « *Paysages de l'après-pétrole, Solutions paysagères pour territoires en transition* ». Nous sommes extrêmement heureux de vous accueillir aussi nombreux et aussi convaincus pour ce temps de réflexion et d'échange. Je représente le Collectif « Paysages de l'après-pétrole ». Je suis Odile Marcel, philosophe. En principe, la philosophie est bien placée pour proposer les visions générales qui permettent de fédérer les initiatives, les énergies et les talents d'une société vers ses buts. C'est le mythe antique du philosophe-roi, ...ou bien du roi-philosophe.

Ce colloque est ouvert par Jean-Paul Chanteguet qui nous accueille aujourd'hui dans la salle Victor Hugo de l'Assemblée nationale. Jean-Paul Chanteguet, député de l'Indre, Président de la Commission du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire a fait beaucoup pour porter notre travail tous ces derniers mois. Nous sommes également accueillis par les deux Conseils Généraux des ministères de l'Environnement et de l'Agriculture. Les Conseils Généraux pilotent, tutellent et patronnent les politiques publiques en matière d'aménagement, d'agriculture et d'environnement.

Les représentants de ces institutions qui nous offrent aujourd'hui cette tribune vont peut-être rendre possible le retentissement de nos réflexions, de nos actions et de nos initiatives bien au-delà de l'échange d'idées. Nous tentons aujourd'hui une sortie, un geste d'alliance entre notre mouvement venu de la société civile, du monde des experts portés par leurs compétences et leurs convictions, et le stade de réalisation où les analyses pourraient prendre corps et passer dans les actes par un relais de compétences et de responsabilités dont l'organisation de la chose publique est l'incarnation à l'échelle nationale.

Merci à vous, Messieurs, d'avoir brossé les horizons de notre démarche de façon brillante et particulièrement dense. Nous n'avons rien à ajouter à ces perspectives, ce sont celles, en effet, de notre ambition. Je prends à présent la parole pendant quelques instants afin de remercier les instances qui nous ont financés pour ce colloque : le Ministère de l'Environnement, le Ministère de l'Agriculture et la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH). La FPH est à l'origine de notre démarche, elle a financé l'année dernière la publication à l'occasion de laquelle nous avons constitué notre Collectif. Sous le titre « Paysages de l'après-pétrole », vous trouvez ce N°9 de la revue Passerelle en téléchargement et pouvez la commander auprès de l'association RITIMO.

Monsieur Chanteguet, nous vous remercions de l'invitation qui nous a permis de donner plus d'ampleur à notre démarche grâce à cette tribune de la salle Victor Hugo. Nous avons donc des bienfaiteurs, et maintenant laissons parler l'enfant au berceau entouré de pareilles fées. Je vais présenter rapidement le Collectif et le déroulé de la journée, puis nous passerons à la première étude de cas avec ses porteurs de projets.

Le Collectif « Paysages de l'après pétrole » - vous avez nos noms dans les documents qui vous ont été présentés à l'entrée du colloque - est constitué de professionnels des métiers de l'espace, soit d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes. Vous êtes un certain nombre, dans la salle, à pratiquer ces métiers. Nous avons aussi rassemblé dans notre Collectif des compétences non moins indispensables, car le façonnement, la configuration artistique par les métiers de l'espace s'articule sur d'autres métiers, d'autres compétences et d'autres réalités. Dans notre Collectif, il y a donc des ingénieurs, des agronomes et des naturalistes. Construire un espace, en concevoir les formes, c'est prendre le relais ou même avoir prise sur son mode de production, son mode de construction. Le ministère de l'Agriculture représente donc ici les 80 % du territoire qui relèvent de l'agriculture et de la forêt. De fait, le paysage témoigne directement des modes d'établissement de la société, de ses modes de production : on n'y parle pas d'une beauté pure, on parle de celle qui peut résulter de la façon dont une société s'alimente, se reproduit et s'inscrit dans le milieu.

Toutes ces questions sont évidemment des questions de société, des questions de civilisation. Quand on parle de l'espace, il faut aussi travailler avec les philosophes et les sociologues. Dans notre équipe, il y a donc ce type de compétences. De fait, il vient d'être souligné que le paysage est le sceau d'une société, il peut entraîner le bien-être et par là l'adhésion, la visibilité et la compréhension. Quand un paysage fonctionne, il permet à chacun de comprendre dans quel monde il vit et comment il peut contribuer à l'équilibre de ce monde.

Notre Collectif est diversifié, il est fait d'une sorte de ramification qui crée de la cohérence entre les différentes compétences, nous l'observons quand nous travaillons ensemble. Quand nos différents points de vue s'ajustent, il en résulte une puissance de conviction plus grande parce que nous sommes parvenus à des analyses plus complètes. Parce qu'elles sont plus denses, elles deviennent aussi plus parlantes. Si on veut faire avancer une société, les élus qui sont ici le savent, il faut s'adosser à des choses incarnées, qui aient de la réalité, il ne faut pas seulement des analyses sectorisées et hyper-techniques. Il y a un moment où on doit pouvoir s'installer dans le vif de la communication humaine pour parler aux gens. Nous sommes des semblables. Dans une société démocratique, les choses importantes doivent être comprises par tous.

Notre Collectif s'adosse à une grande exigence culturelle, à un pari pour la connaissance. Pour avancer, il faut plus de connaissance. Toute notre réflexion, en dernière analyse, est portée par des compétences en histoire et géographie - nous pouvons le dire - de façon modeste. On ne peut pas évacuer le réel, l'histoire et les données fondamentales des choses si on veut avancer dans des solutions inventives pour aujourd'hui et pour demain. Les solutions radicales, dans les sociétés, ce sont finalement des solutions classiques, intégratives, et pas les paradoxes bizarres de solutions partielles. Nous avons fondé le Collectif pour avancer.

Concernant le dispositif de la journée d'aujourd'hui, nous l'avons mûri en fonction de l'objectif visé : parvenir à des énoncés de méthode permettant d'avoir prise sur le processus de recomposition d'espaces moins dispendieux, moins gaspilleurs et plus équitables. Nous avons bien réfléchi pour sélectionner les quatre études de cas qui vont être présentées aujourd'hui. Nous les avons choisies parce que chacune d'elles prenait en compte plusieurs des dimensions territoriales et affrontait cette multi-dimensionnalité de façon inventive. Ces expériences de territoire travaillent de fait sur un certain nombre de registres et en tirent un profit démultiplié en proposant autant de « solutions paysagères » pour les intégrer dans l'espace.

Une heure se consacrera à chaque étude de cas dont les porteurs de projets, les élus et les techniciens présenteront la démarche. Celle-ci sera éclairée par le commentaire de grands élus que nous remercions très chaleureusement de leur présence. Un projet de territoire naît d'une volonté politique, éclairée par du conseil technique : nous avons cherché à présenter comment fonctionne l'initiative à l'œuvre dans notre réalité d'aujourd'hui. Cette initiative est portée par des compétences et des convictions. La présence des élus des territoires est ici un choix de méthode.

Il y a en tout deux heures de débat prévues au fil de ces quatre cas. Grâce aux échanges avec la salle, nous chercherons donc à parvenir à une méthodologie. Nous partons d'études de cas pertinentes, convaincantes, articulées par des savoir-faire. Notre intention est d'identifier ce qui fait l'exemplarité de ces expériences afin qu'elles deviennent contagieuses et conduisent vers une évolution générale, celle qu'a décrit Monsieur Chanteguet tout à l'heure.

Les quatre études de cas seront suivies d'un temps consacré à la formation aux métiers de demain et de la présentation du Manifeste du Collectif « Paysages de l'après-pétrole » qui vise à pérenniser ce mouvement de réflexion et d'initiative citoyenne. Nous souhaitons évidemment trouver des moyens pour pouvoir continuer ce travail. Madame Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, clôturera la journée par un message de soutien qui a été filmé à notre intention.